

Du vingt cinq juillet an mil huit cent quarante-trois, à six heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Etienne Etienne Pélégin,
 né à la Gacé le jour hier, à neuf
 heures du matin fils de Etienne Bartholomey Pélégin,
 profession de cultivateur, âgé de vingt-huit ans, domicilié
 à la Gacé et de Marie Magdeleine Gardanne,
 âgée de vingt-trois ans, domiciliée à la Gacé, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le Père Etienne Bartholomey Pélégin,
 père de l'enfant, âgé de trente-huit ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Gacé,

Premier témoin, Guil Arrouzin, âgé de vingt-quatre ans,
 profession de charpenter, domicilié à Hyères,
 Second témoin, Antoine Pierre Arrouzin, âgé de trente ans,
 profession de charpenter, domicilié à Hyères.

CONSTATE, suivant la loi, par moi Jean Augustin Agard, maire
 de la commune de la Gacé, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec
 moi, à l'exception du premier témoin qui ne le savait.

Pélégin

Arrouzin

Agard

Du vingt cinq juillet an mil huit cent quarante-trois, à cinq heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Dominique Auguste Maur Gardanne,
 né à la Gacé le jour hier, à six
 heures du matin fils de Auguste Gardanne,
 profession de cultivateur, âgé de vingt-huit ans, domicilié
 à la Gacé, et de Marie Elisabeth Antonine Guil,
 âgée de vingt-cinq ans, domiciliée à la Gacé, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le Père Auguste Gardanne, père de l'enfant,
 âgé de vingt-huit ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Gacé,

Premier témoin, Jean Dominique Guil, âgé de cinquante-trois ans,
 profession de cultivateur, domicilié à la Gacé,
 Second témoin, Jean Pierre Simon, âgé de quarante-huit ans,
 profession de marchand de vin, domicilié à la Gacé.

CONSTATE, suivant la loi, par moi Jean Augustin Agard, maire
 de la commune de la Gacé, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec
 moi, à l'exception du premier témoin qui ne le savait.

Gardanne

Simon

Agard

Du vingt cinq juillet an mil huit cent quarante-trois, à six heures du
 ACTE DE NAISSANCE de Christine Antoinette Magdeleine Bernard,
 née à la Gacé le jour hier, à six
 heures du matin fille de Louis Casimir Bernard,
 profession de cultivateur, âgé de trente-trois ans, domicilié
 à la Gacé et de Marie Françoise Chériac Cassin,
 âgée de vingt-neuf ans, domiciliée à la Gacé, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le Père Louis Casimir Bernard, père de
 l'enfant, âgé de trente-trois ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Gacé,

Premier témoin, Jean Baptiste Cassin, âgé de trente-cinq ans,
 profession de carrier, domicilié à la Gacé,
 Second témoin, Marie André Gacé, âgé de trente-quatre ans,
 profession de propriétaire, domicilié à la Gacé.

CONSTATE, suivant la loi, par moi Jean Augustin Agard, maire
 de la commune de la Gacé, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec
 moi, à l'exception du premier témoin qui ne le savait.

Cassin

Gacé

Agard

Du trente un juillet an mil huit cent quarante-trois, à six heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Mathie Augustin Broquier,
 né à la Gacé le jour du soir, à six
 heures du matin fils de Jean François Broquier,
 profession de cultivateur, âgé de trente-trois ans, domicilié
 à la Gacé et de Claire Coile Brac,
 âgée de trente-un ans, domiciliée à la Gacé, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le Père Jean François Broquier, père de
 l'enfant, âgé de trente-trois ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Gacé,

Premier témoin, Joseph Saugier, âgé de vingt-huit ans,
 profession de cultivateur, domicilié à la Gacé,
 Second témoin, Joseph Charles Latty, âgé de cinquante-neuf ans,
 profession de marchand de vin, domicilié à la Gacé.

CONSTATE suivant la loi, par moi Joseph Etienne Bruon, maire
 de la commune de la Gacé, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont
 signé avec moi, à l'exception du premier qui ne le savait.

Broquier

Latty

Bruon